

Étaient présents : Déléguées et délégués à l'Assemblée générale annuelle :

Alexandre Malo,	2 ^e délégué, CP des Sommets
Audrey Blanchet,	déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Audrey Proulx,	2 ^e déléguée, CP des Patriotes
Benoit Champagne,	délégué, CP des Sommets
Catherine Martel,	substitut, CP de la Vallée-des-Tisserands
Christian Slachetka,	délégué, CP des Mille-Îles
Christine Doré,	déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Clémence Morin,	déléguée, CP des Découvreurs
Elham (Elie) Eshaghpour,	déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Élise Courcelles,	déléguée, CP de l'Énergie
Érick Sullivan,	délégué, CP de Charlevoix
Fernanda Vieira Pasqualetto,	déléguée, CP des Monts-et-Marées
François Silvestro,	2 ^e délégué, CP des Monts-et-Marées
Geneviève Lamoureux,	2 ^e déléguée, CP Marie-Victorin
Gilles Simard,	2 ^e délégué, CP des Affluents
Hala Jawlakh,	2 ^e déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys
Jacinthe Malo,	déléguée, CP de la Capitale
Jacky Malenfant,	2 ^e déléguée, CP des Phares
Jade Messier,	2 ^e déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Janie Villeneuve,	2 ^e déléguée, CP de Charlevoix
Jérôme Maltais,	délégué, CP des Draveurs
Jimmy Meunier,	délégué, CP du Pays-des-Bleuets
Josée Drouin,	déléguée, CP des Hautes-Rivières
Josianne Ricard,	2 ^e déléguée, CP de l'Énergie
Julie Boissonneault,	2 ^e déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Karyne Venne,	déléguée, CP de la Rivière-du-Nord
Katherine Fiset,	déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Kathleen Boyer,	déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands
Katie Dubois,	2 ^e déléguée, CP de la Capitale
Kim Rousseau,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Cantons
Manuelle Pellicer,	déléguée, CP du Val-des-Cerfs
Marc Champagne,	délégué, CP des Trois-Lacs
Marie-Claude Harvey,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Marie-Eve Cloutier,	2 ^e déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Marie-Ève Provencher,	déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Eve Turcotte,	déléguée, CP des Patriotes
Mélanie Huard,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS du Val-des-cerfs
Mélanie Laviolette,	Présidente de la FCPQ
Mélanie Villemaire,	2 ^e déléguée, CP des Mille-Îles
Michelle Anne Wesley,	déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Mylène Guertin,	2 ^e déléguée, CP des Grandes-Seigneuries

Nadia Laurin,	2 ^e déléguée, CP des Laurentides
Nadia Ménard,	déléguée, CP des Samares
Nancy Dumont,	déléguée, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Nicolas Brosseau,	délégué, CP Marie-Victorin
Patricia Lavallée,	déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Sabrina Devlin,	2 ^e déléguée, CP des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
Stéphane Lapierre,	2 ^e délégué, CP des Découvreurs
Stéphanie Gaudreault,	2 ^e déléguée, CP de la Jonquière
Stéphanie Poulin,	2 ^e déléguée, CP des Premières-Seigneuries
Stéphanie Powers,	déléguée du FPEHDAA, CCSEHDAA du CSS des Draveurs
Stéphanie Therrien-Thériault,	2 ^e déléguée, CP des Samares
Suzette Bernard,	déléguée, CP des Portages-de-l'Outaouais
Vickie Fréchette,	déléguée, CP de Saint-Hyacinthe
Viviane Drapeau,	2 ^e déléguée, CP de la Rivière-du-Nord

Aussi présents à l'Assemblée générale annuelle :

Corinne Payne,	directrice générale
Margaux Vernay-Baudrion,	secrétaire générale
Stéphanie Rochon,	directrice des communications et des affaires publiques
Lyne Guérin,	adjointe à la formation et aux activités
Marina Esposito,	agente aux communications

Était présente par visioconférence :

Margarita Solis,	déléguée, CP des Laurentides
------------------	------------------------------

Absences des déléguées et délégués :

Abdoulaye Djiby Sy	2 ^e délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke
Angélique Leroux-Bourdon,	2 ^e déléguée, CP des Trois-Lacs
Alexandra Bujold,	2 ^e déléguée, CP René-Lévesque
Amélie Roberts,	2 ^e déléguée, CP Harricana
Anna Lapierre Renaud,	2 ^e déléguée, CP des Îles
Annie St-Pierre,	substitut, CP des Hautes-Rivières
Annie Tremblay,	2 ^e déléguée, CP du Fer
Antoine Prévost,	délégué, CP des Hauts-Cantons
Audrey Lecours,	2 ^e déléguée, CP des Rives-du-Saguenay
Bruno Dorilas,	2 ^e délégué, CP de la Pointe-de-l'Île
Caroline Dupuis,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Caroline Jolicoeur,	déléguée, CP Harricana
Catherine Michaud,	2 ^e déléguée, CP de la Baie-James
Chantal Dufort,	2 ^e déléguée, CP des Chic-Chocs
Christiane Rheault,	déléguée, CP des Chic-Chocs
David Lavoie,	délégué, CP de l'Estuaire
David Lessard,	délégué, CP de Portneuf
Édith Lafrenière,	déléguée, CP des Navigateurs
Estéban Gendron,	2 ^e délégué, CP au Cœur-des-Vallées
Eureka Toussaint,	2 ^e délégué, CP des Draveurs
Évelyne Rouillard,	déléguée, CP des Grandes-Seigneuries
François Décary-Gilardeau,	2 ^e délégué, CP des Appalaches
Frédéric Ouellet,	2 ^e délégué, CP de l'Estuaire
Jessica Beauchemin,	déléguée, CP de Sorel-Tracy
Jonathan Therrien,	délégué, CP de la Région-de-Sherbrooke

Johannie Riendeau,	2 ^e déléguée, CP de la Riveraine
Kaden Viel,	2 ^e délégué, CP de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Katie Sauriol,	2 ^e déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Marjolaine Nadeau,	déléguée, CP des Appalaches
Marie-Claude Néron,	2 ^e déléguée, CP du Pays-des-Bleuets
Marie-Claude Vigneault,	2 ^e déléguée, CP des Bois-Francs
Marie-Elaine St-Ours,	déléguée, CP de la Riveraine
Marie-Éve Lapointe,	2 ^e déléguée, CP du Lac-Saint-Jean
Mélanie Milot,	déléguée, CP du Fleuve-et-des-Lacs
Melha Kamel,	déléguée, CP de la Pointe-de-l'Île
Michaël Fillion,	délégué, CP de la Jonquière
Myriam Solomon,	déléguée, CP des Îles
Noémie Bouchard,	déléguée, CP des Hautes-Laurentides
Rosemarie Miron,	déléguée, CP des Affluents
Stéphanie Pineault-Chambers,	déléguée, CP du Fer
Simon Lajoie,	2 ^e délégué, CP des Portages-de-l'Outaouais
Sylvie Langlois,	2 ^e déléguée, CP de la Côte-du-Sud
Tommy Yaun,	délégué, CP René-Lévesque
Valérie Jean,	2 ^e déléguée, CP des Navigateurs
Vanessa Webster,	2 ^e déléguée, CP de l'Or-et-des-Bois
Véronique Leroux,	déléguée, CP au Cœur-des-Vallées
Yannick Vair,	2 ^e délégué, CP des Hautes-Rivières
Zaphia Couillard,	2 ^e déléguée, CP de la Vallée-des-Tisserands

Ne sont pas nommés :

Délégué 1, CP de Rouyn-Noranda
Délégué 2, CP de Rouyn Noranda
Délégué 1, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP du Lac-Abitibi
Délégué 2, CP Harricana
Délégué 2, CP de Portneuf
Délégué 1, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 2, CP de la Moyenne-Côte-Nord
Délégué 2, CP des Phares
Délégué 1, CP du Littoral
Délégué 2, CP du Littoral
Délégué 1, CP Eastern Townships
Délégué 2, CP Eastern Townships

LE VENDREDI 31 MAI 2024, 17 h 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté que la procédure de convocation était conforme aux Règlements généraux de la FCPQ et ayant constaté le quorum, M^e Margaux Vernay-Baudrion, secrétaire générale, à titre de présidente d'assemblée et présidente d'élections, déclare l'Assemblée générale annuelle légalement constituée et ouvre la séance à 17h00.

La secrétaire générale explique la procédure de mise en candidature sur le parquet (*point 5 à l'ordre du jour*) et déclare ouverte la période de mise en candidature sur le parquet. Les personnes intéressées peuvent remplir le formulaire indiqué et le remettre en main propre à la secrétaire générale. Le formulaire est également mis sur le clavardage en ligne pour la personne présente par vidéoconférence.

La période de mise en candidature sur le parquet demeure ouverte et la secrétaire générale suspend la séance pour la pause souper. Il est 17h05.

La séance reprend. Il est 18h10.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 7 septembre 2023
4. Rapport de la Présidente d'élections
Article 6.5 des Règlements généraux
5. Élections des membres du Comité exécutif et du Comité d'éthique
Article 2.4.7, 5.2.3 et 6.5 des Règlements généraux
6. Rapport annuel de la Fédération
Article 2.4.7 des Règlements généraux
7. Rapport annuel du Comité d'éthique
Article 2.4.7 des Règlements généraux
8. Rapport financier
Article 2.4.7 des Règlements généraux
9. Adoption des amendements aux Règlements généraux
Article 2.4.7 et 6.4.3 des Règlements généraux
10. Levée de l'Assemblée générale annuelle

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGA – 138

Il est proposé par Nicolas Brosseau, CP Marie-Victorin
Appuyé par Stéphanie Powers, CP des Draveurs
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2023

Le procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale extraordinaire était accessible sur l'Accès Délégués.

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGA – 139

Il est proposé par Christine Doré, CP des Rives-du-Saguenay
Appuyé par Fernanda Vieira Pasqualetto, CP des Monts-et-Marées
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS**

Article 6.5 des Règlements généraux

La présidente d'élections, Margaux Vernay-Baudrion, présente son rapport (ANNEXE I) et félicite les personnes élues par acclamation au **Comité exécutif**. Tous les mandats sont d'une durée de deux ans, de 2024 à 2026, sauf pour le conseiller C et le représentant aux affaires anglophones, dont les mandats se terminent en 2025.

Élections par acclamation pour le Comité exécutif :

Vice-président : Jérôme Maltais, CP des Draveurs, élu par acclamation

Conseillère E : Fernanda Vieira Pasqualetto, CP des Monts-et-Marées, élue par acclamation

Élections sur le parquet pour le Comité exécutif :

Trésorerie : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents membre de la Fédération.

Conseiller ou conseillère A : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents des régions de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec ou de la Côte-Nord.

Conseiller ou conseillère C : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, du Centre-du-Québec ou de l'Estrie.

Conseiller ou conseillère D : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents des régions des Laurentides, de Lanaudière ou de l'Outaouais.

Représentant ou représentante aux affaires anglophones : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents anglophone.

Élections sur le parquet pour le Comité d'éthique :

Membre du comité d'éthique (D, E et substitut F) : *Aucune candidature*

Les personnes intéressées doivent être déléguées d'un comité de parents membre de la Fédération.

Les postes pour lesquels aucune candidature n'a été préalablement reçue font l'objet d'élections sur le parquet.

5. **ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**

Article 2.4.7, 5.2.3 et 6.5 des Règlements généraux

L'ouverture des mises en candidatures sur le parquet s'est faite lors de l'ouverture de la séance, à 17h05.

Réception des candidatures sur le parquet :

Comité exécutif au poste de :

Trésorerie : *Aucune candidature*

Conseillère A :

- Marie-Claude Harvey, Déléguée du CSS de l'Or-et-des-Bois

Conseiller ou conseillère C : *Aucune candidature*

Conseillère D :

- Suzette Bernard, Déléguée du CSS des Portages-de-l'Outaouais
- Viviane Drapeau, Déléguée du CSS de la Rivière-du-Nord

Représentant ou représentante aux affaires anglophones : *Aucune candidature*

Comité d'éthique :

Membre du comité d'éthique (D, E et substitut F) : *Aucune candidature*

Avant de passer aux discours et au vote, la présidente d'élections est informée que Viviane Drapeau, CP de la Rivière-du-Nord, souhaite retirer sa candidature au poste de conseillère D, pour déposer sa candidature au poste de trésorière.

Étant donné qu'aucune candidature au poste de trésorerie n'a été reçue par la présidente d'élections, vu que l'Assemblée n'émet aucune contestation, et dans l'intérêt du bon fonctionnement des instances de la FCPQ, la présidente d'élections accepte le retrait de candidature de Viviane Drapeau au poste de conseillère D et accepte le dépôt d'une nouvelle candidature au poste de trésorière.

Par ailleurs, Viviane Drapeau, CP de la Rivière-du-Nord, et Suzette Bernard, CP des Portages-de-l'Outaouais, sont toutes deux membres du Comité d'éthique. La présidente d'élections les informe qu'elles ne peuvent cumuler les postes au Comité exécutif et au Comité d'éthique (*sous réserve de l'article 5 des Règlements généraux*).

Avant de passer aux discours, la présidente d'élections est informée que Michelle Anne Wesley, CP des Premières-Seigneuries, et membre sortante du comité d'éthique, souhaite déposer sa candidature au poste de membre du comité d'éthique.

Étant donné qu'aucune candidature au poste de membre du comité d'éthique n'a été reçue par la présidente d'élections, vu que l'Assemblée n'émet aucune contestation, et dans l'intérêt du bon fonctionnement des instances de la FCPQ, la présidente d'élections accepte la candidature de Michelle Anne Wesley au poste de membre du comité d'éthique.

Avant de passer aux discours, la présidente d'élections est informée que Elham (Elie) Eshaghpour, CP Marguerite-Bourgeoys, souhaite déposer sa candidature au poste de membre du comité d'éthique.

Étant donné qu'aucune candidature au poste de membre du comité d'éthique n'a été reçue par la présidente d'élections, vu que l'Assemblée n'émet aucune contestation, et dans l'intérêt du bon fonctionnement des instances de la FCPQ, la présidente d'élections accepte la candidature de Elham (Elie) Eshaghpour au poste de membre du comité d'éthique.

Avant de passer aux discours, la présidente d'élections est informée que Jimmy Meunier, CP du Pays-des-Bleuets, souhaite déposer sa candidature au poste de conseiller C.

Étant donné qu'aucune candidature au poste de conseiller C n'a été reçue par la présidente d'élections, vu que l'Assemblée acclame le candidat, et dans l'intérêt du bon fonctionnement des instances de la FCPQ, la présidente d'élections accepte la candidature de Jimmy Meunier au poste de conseiller C.

Avant la proclamation des résultats, la présidente d'élections invite les candidats qui le souhaitent à venir prendre la parole pour se présenter.

La présidente d'élections annonce les résultats :

Comité exécutif au poste de :

Vice-Présidence : reçu une candidature durant la période de mise en candidature, Jérôme Maltais, CP des Draveurs, élu par acclamation.

Trésorerie : reçu une seule candidature, il s'agit de Viviane Drapeau, CP de la Rivière-du-Nord, élue par acclamation.

Conseillère A : reçu une seule candidature, il s'agit de Marie-Claude Harvey, CP de l'Or-et-des-Bois, élue par acclamation.

Conseiller ou conseillère C : reçu une seule candidature, il s'agit de Jimmy Meunier, CP du Pays-des-Bleuets, élu par acclamation.

Conseillère D : reçu une seule candidature, il s'agit de Suzette Bernard, CP des Portages-de-l'Outaouais, élue par acclamation.

Conseillère E : reçu une candidature durant la période de mise en candidature, Fernanda Vieira Pasqualetto, CP des Monts-et-Marées, élue par acclamation.

Représentant ou représentante aux affaires anglophones : Aucune candidature

Comité d'éthique :

Membre du comité d'éthique (D, E et substitut F) : deux candidatures reçues

- Michelle Anne Wesley, déléguée, CP des Premières-Seigneuries, élue par acclamation au poste de membre D.
- Elham (Elie) Eshaghpour, déléguée, CP Marguerite-Bourgeoys, élue par acclamation au poste de membre E.

Concomitamment à la proclamation des résultats, et conformément aux Règlements généraux, Viviane Drapeau, CP de la Rivière-du-Nord, et Suzette Bernard, CP des Portages-de-l'Outaouais, présentent toutes les deux leur démission de leur poste au Comité d'éthique, avec effet immédiat. Margaux Vernay-Baudrion, présidente d'élections et présidente d'assemblée, enregistre leur démission respective.

La présidente d'élections remercie les candidats et les félicite pour leur poste au Comité exécutif et au Comité d'éthique.

6. RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION

Article 2.4.7 des Règlements généraux

Mélanie Laviolette et Corinne Payne présentent le rapport annuel de la Fédération (ANNEXE II). Elles soulignent les défis et les actions que la Fédération, les parents et les élèves ont su relever au cours de l'année 2023-2024. Elles remercient les différents comités, l'équipe de travail ainsi que les parents impliqués dans les activités de la Fédération au cours de l'année 2023-2024.

7. RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Article 2.4.7 des Règlements généraux

Viviane Drapeau, membre du Comité d'éthique jusqu'alors, présente le rapport annuel du Comité d'éthique (ANNEXE III).

8. RAPPORT FINANCIER

Article 2.4.7 des Règlements généraux

Le trésorier, Benoit Champagne, explique à l'assemblée que le rapport financier est en cours de préparation par les vérificateurs indépendants. Étant donné que le rapport financier n'est pas prêt, mais le sera dans le courant du mois de juin, une réunion extraordinaire du Comité exécutif sera convoquée pour recevoir et adopter le rapport financier, conformément aux Règlements généraux.

9. ADOPTION DES AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Article 2.4.7 et 6.4.3 des Règlements généraux

Margaux Vernay-Baudrion, présidente d'assemblée et secrétaire générale de la FCPQ, explique que les membres présents à l'Assemblée générale annuelle ont reçu copie du projet de Règlements généraux modifiés lors de l'atelier sur le Comité gouvernance au Conseil général, qui s'est tenu un peu plus tôt dans la journée. Par ailleurs, pour faciliter le repérage des changements, le projet de Règlements généraux modifiés était disponible dans l'Accès Délégués.

Corinne Payne, directrice générale, a présenté l'ensemble des travaux du Comité de gouvernance ayant mené au projet de Règlements généraux modifiés. À cette occasion, les modifications proposées ont été passées en revue et les déléguées et délégués ont eu l'occasion de poser leurs questions et de faire leurs remarques. Les remarques ont été prises en note par la secrétaire générale, qui apportera les correctifs requis à la version finale des Règlements généraux.

Après cette mise en contexte, et eu égard à l'importance et à la complexité de la procédure, la secrétaire générale distribue un projet de résolution à l'assemblée. Elle en donne lecture pour le bénéfice de tous et toutes, y compris la personne présente par visioconférence.

CONSIDÉRANT que le mandat du Comité de gouvernance durant l'année 2023-2024 était la révision d'une première partie des Règlements généraux de la FCPQ;

CONSIDÉRANT que le Comité de gouvernance s'est réuni a de nombreuses reprises durant l'année 2023-2024;

CONSIDÉRANT que les travaux du Comité de gouvernance ont été réalisés avec l'objectif de proposer des orientations intégrant les meilleures pratiques en matière de saine gouvernance et eu égard aux besoins et à la réalité de l'organisation;

CONSIDÉRANT que les orientations du Comité de gouvernance ont fait l'objet d'un atelier lors du Conseil général du 16 mars 2024;

CONSIDÉRANT que les délégués et déléguées présents lors du Conseil général du 16 mars 2024 se sont prononcés favorablement aux orientations présentées, à l'aide de sondages;

CONSIDÉRANT que le projet de Règlements généraux modifiés a été présenté à deux reprises en Comité exécutif pour recueillir les commentaires des administrateurs;

CONSIDÉRANT qu'après ces travaux et consultations des différentes instances, un projet final de Règlements généraux modifiés a été déposé pour adoption lors de l'Assemblée générale annuelle et lors de l'Assemblée générale extraordinaire;

CONSIDÉRANT l'article 6.4.3 des Règlements généraux de la FCPQ qui dispose que l'Assemblée générale a le pouvoir de modifier tout règlement;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées aux Règlements généraux (*excluant l'article 4.1.1*) entrent dans la catégorie de l'article 6.4.3;

CONSIDÉRANT que la présente résolution porte sur l'intégralité des Règlements généraux modifiés, excluant l'article 4.1.1, lequel sera soumis pour approbation lors de l'Assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin;

Jacinthe Malo, CP de la Capitale, demande que l'article 4.7.2 c) et d) soit amendé pour ajouter « les enfants et le conjoint ». La secrétaire générale explique que c'est entendu dans le terme « parent » au sens large.

Après discussion, en l'absence de contestation de l'assemblée, il est entendu que le terme « parent » va être ajouté dans les définitions de l'article 1.7. La secrétaire générale en prend note et s'engage à ajouter ladite définition.

POUR CES MOTIFS,

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGA – 140

Il est proposé par Benoit Champagne, CP des Sommets
Appuyé par Marie-Claude Harvey, CP de l'Or-et-des-Bois
Et résolu à la majorité

QUE les règlements soumis (*Règlements généraux modifiés*), lesquels ont pour objet la modification des Règlements généraux, soient ratifiés tels que déposés et transmis aux membres avant la séance, (*avec la mention que le terme « parent » va être défini à l'article 1.7*).

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Jacinthe Malo, CP de la Capitale, demande le vote sur la proposition de Benoit Champagne, CP des Sommets.

Pour : 32

Contre : 3

Abstention : 1

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Aucun autre point n'étant soulevé et l'ordre du jour étant épuisé ;

RÉSOLUTION # 2024-05-31 – AGA – 141

Il est proposé par Karyne Venne, CP de la Rivière-du-Nord
Appuyé par Nadia Ménard, CP des Samares
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance de l'Assemblée générale annuelle du 31 mai 2024 soit levée à 19h03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Mélanie Laviolette
Présidente de la FCPQ



Margaux Vernay-Baudrion
Secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I Rapport de la Présidente d'élections

ANNEXE II Rapport annuel de la Fédération

ANNEXE III Rapport annuel du Comité d'éthique